

BTS - BREVET D'ÉTUDE SUPÉRIEUR

TOURISME

ALTERNANCE EN 2 ANS

BAC+2

Le BTS TOURISME forme un alternant à informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations touristiques. Il est capable d'en finaliser la vente et d'en assurer le suivi commercial. Il crée et promeut des produits touristiques ; accueille et accompagne des touristes. Enfin, il collecte, traite et diffuse l'information en lien avec le secteur du tourisme.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, l'alternant doit acquérir la méthodologie ainsi que les connaissances nécessaires à l'obtention de son BTS. Il devra développer ses compétences techniques afin de mener à bien ses projets.

CONDITIONS D'ACCÈS

Être titulaire du Bac Général, Technologique ou Professionnel.

DURÉE & ORGANISATION

Cycle de 24 mois en alternance : contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, 1350 heures de formation.

RYTHME D'ALTERNANCE

1 semaine en formation/ 1 semaine en entreprise

ENTREPRISES CIBLÉES

- Entreprises de tourisme ;
- Organismes de tourisme territoriaux ;
- Entreprises de transport de personnes ;
- Entreprises d'hébergement touristiques.

DÉBOUCHÉS

Agent commercial : de réservation, de vente ; Conseiller en voyage ; Assistant du chef de produits touristiques.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Bachelor Tourisme ;
- Licence Tourisme ;
- Licence professionnelle Tourisme.

CONTENU DES COURS

Culture générale et expression ; Langue vivante étrangère ; Gestion relation client ; Gestion de l'offre touristique ; Multimédia et tourismatique ; Tourisme et territoire ; Cadre organisationnel et juridique ; Mercatique gestion ; Atelier de professionnalisation ; Étude personnalisée encadrée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

En présentiel, cours théoriques et mises en situation professionnelle.

MODALITÉS D'OBTENTION

Examen final.